

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHE ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. X

1 JUIN 1911

No. 11

SOMMAIRE—

Extrait d'une circulaire de S. G. Mgr l'Archevêque au clergé— Construction du Petit Séminaire de Saint Boniface—Il faut multiplier les sociétés Saint-Jean-Baptiste—Les élèves du Collège de Saint-Boniface à l'Université—La Correspondance de Rome et le *Tablet* de Londres—L'élément franco-catholique et le lien britannique—Remerciements à la *Revue Canadienne*—La ruse de la franc-maçonnerie—Besoin pressant d'un Orphelinat plus grand à Makinac, Man.—Deux mots concernant le *Telegram* et le *Free Press*—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.—Supplément : Appendices au mémoire de La Vérendrye.

EXTRAITS D'UNE CIRCULAIRE

DE S. G. MGR L'ARCHEVEQUE AU CLERGE.

LE CHANT DU *Domine Salvum Fac Regem* ET DU *Te Deum*
POUR SA MAJESTE LE ROI.

Vous savez que le couronnement de notre auguste souverain, Georges V, aura lieu le 22 juin, et nous ne devons pas oublier que nous devons à Sa Majesté la modification par le parlement anglais du serment d'accession au trône de sorte que notre sainte foi catholique n'est plus outragée comme condition de ceindre la couronne royale d'Angleterre; en conséquence, Nous réglons que l'on chantera, désormais, chaque dimanche à l'offertoire, dans toutes les églises où se fait l'office public le *Domine salvum fac regem* que l'on trouvera noté dans les livres liturgiques. En outre, le 22 juin, jeudi à la bénédiction du T. S. Sacrement, on chantera le *Magnificat*, et le dimanche, 25 juin, à l'issue de la grand'messe le *Te Deum* sera chanté avec le verset et l'oraison dans toutes les églises ou chapelles publiques du diocèse.

MOIS SOLENNEL DU SACRÉ-CŒUR.

Nous ne voulons pas être indiscret en vous demandant de célébrer solennellement le mois du Sacré-Cœur (juin) par une prédication quotidienne; mais comme les Souverains Pontifes ont encouragé cette

belle dévotion en l'enrichissant de nombreuses indulgences, surtout de l'indulgence plénière *Toties Quoties* du dernier dimanche de juin, et que le Congrès Eucharistique de Montréal a émis un vœu pour le mois du Sacré-Cœur, Nous verrions avec plaisir ce mois célébré solennellement dans les paroisses où le clergé est plus nombreux, et partout où un prêtre aura le zèle de cette prédication.

NOTRE NOUVEAU CHANCELIER.

Nous remercions M. l'abbé A. Béliveau des services qu'il nous a rendus comme chancelier, mais son surcroît de travail comme procureur ne lui permet guère de s'occuper de la chancellerie comme il l'a souvent fait remarquer lui-même; en conséquence Nous nommons M. l'abbé J. Prud'homme Notre chancelier et Nous désirons qu'il cumule encore quelque temps cette nouvelle charge avec celle de secrétaire.

M. l'abbé Frs-Xavier Leroux, assistant secrétaire, remplira, désormais, les fonctions de bibliothécaire et de maître des cérémonies.

ENCORE LES RUTHÈNES.

(a) *Question des prêtres Ruthènes.*

Nous espérons recevoir enfin des prêtres du rite ruthène de Galicie, grâce à l'obligeance de S. G. Mgr Szeptycki, métropolitain de Léopol ou Lemberg, qui a laissé au milieu de nous l'impression d'un apôtre et d'un grand archevêque.

Toutefois il sera impossible d'ici à longtemps, de l'aveu même du clergé ruthène de Galicie, de nous donner un nombre de prêtres suffisant pour répondre aux besoins religieux de nos milliers de Ruthènes et il faut continuer à faire appel aux âmes généreuses afin qu'il y ait encore des prêtres latins qui consentent à passer au rite ruthène. La brochure intitulée "L'apostolat chez les Ruthènes au Manitoba. — Est-il prudent de s'y engager?" par M. l'abbé Sabourin répond bien aux deux principales objections soulevées contre ce genre d'apostolat.

Les succès des prêtres, Rédemptoristes et séculiers, qui ont adopté le rite ruthène et qui travaillent avec ardeur au milieu des compatriotes de St-Josaphat sont propres à encourager et à faire croire qu'il est vraiment l'œuvre de Dieu.

(b) *Ecole pour les enfants ruthènes à Winnipeg.*

Trois religieuses du rite ruthène, de la Congrégation des Petites Servantes de l'Immaculée-Conception, font la classe à 120 enfants, dans le soubassement de l'église St-Nicolas. Or, ce soubassement est peu élevé, mal éclairé, et si humide que les enfants ont été troublés, plusieurs fois, ce printemps, par l'eau qui envahissait l'école.

Ces bonnes sœurs ont reçu durant toute l'année la somme de \$140.

Si les Révds Pères Basiliens et d'autres ne les avaient aidées, elles auraient souffert de la faim et du froid.

C'est une situation lamentable qui prouve que la question des écoles est encore à régler au Manitoba, et qui devrait porter des âmes généreuses à venir en aide à ces braves Ruthènes, afin que l'on puisse bâtir une école paroissiale.

Le terrain a déjà été acheté par l'archevêché, et il y a un contrat projeté pour la somme de \$14,000.

(c) *Compte-rendu de la quête pour les Ruthènes dans les divers diocèses au Canada, et compte-rendu de l'argent reçu, par ailleurs, et de l'argent fourni par l'archevêché de Saint-Boniface.*

Le premier compte-rendu renseignera le public sur la générosité admirable de nos coreligionnaires dans tout le Canada; et le second expliquera comment l'archevêché n'a attendu ni le revenu de cette quête, ni l'accomplissement des promesses de telle ou telle société catholique, pour faire de grands sacrifices pécuniaires en faveur des Ruthènes.

**

SOMMES DEPENSEES POUR L'OEUVRE DES RUTHENES PAR
MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE
DEPUIS NOVEMBRE 1909.

nal	Payé au West Canada Publishing Co pour publication du journal ruthène	\$4 000 00
	Payé Mission de la Présentation	500 00
	Payé Dépenses de quatre prêtres envoyés en Galicie et assistance donnée aux enfants à préparer pour Missions ruthènes au Petit-Séminaire de Saint-Boniface	3 353 66
	Payé Sifton et Missions qui en dépendent	9 194 56
	Payé Diocèse de Saint-Albert partie des quêtes pour les Ruthènes	2 000 00
par	Payé Diocèse de Saint-Albert partie argent offert le Saint-Père	500 00
pour	Payé Diocèse de Prince-Albert partie des quêtes pour les Ruthènes	2 000 00
	Payé Vicariat Apostolique d'Athabasca	300 00
	Payé Vicariat Apostolique du McKensie	300 00
	Payé Yorkton et Missions qui en dépendent	1 500 00
	Payé Pères Basiliens pour Stuartburn	1 000 00
	Payé Brandon et Missions qui en dépendent	680 00
	Payé Mission Dobraroda	200 00
	Payé Dépenses diverses	144 58

\$ 25 672 80

SOMMES PERCUES EN FAVEUR DE L'OEUVRE DES RUTHENES PAR
 MONSEIGNEUR L'ARCHEVEQUE DE SAINT-BONIFACE
 DEPUIS NOVEMBRE 1909.

Sa Sainteté Notre Saint Père le Pape	\$ 1 920 00
Son Excellence Mgr Sbaretti, Délégué Aposto- lique, pour journal ruthène	1 000 00
Son Excellence Mgr Sbaretti, fonds général	100 00
Corporation archiépiscopale de Saint-Boniface pour journal ruthène	3 000 00
Corporation archiépiscopale de Saint-Boniface pour fonds général des Oeuvres ruthènes	2 000 00
The Catholic Church Extension Society of Ca- nada pour église ruthène de la Présentation	500 00
The Catholic Church Extension Society of Ca- nada pour église ruthène de Keld	500 00
The Catholic Church Extension Society of Canada pour dépenses de M. l'abbé Claveloux envoyé en Galicie	200 00
Diocèse de Saint-Albert pour journal ruthène	300 00
Diocèse de Prince Albert pour journal ruthène	300 00
Diocèse de Québec, quête ruthène pour 1910	1 436 00
Diocèse de Montréal	1 420 39
Diocèse de Saint-Boniface	770 57
Diocèse d'Ottawa	630 00
Diocèse de Sherbrooke	520 00
Diocèse de Rimouski	468 00
Diocèse de Saint-Hyacinthe	456 19
Diocèse de Nicolet	360 00
Diocèse de Chicoutimi	350 00
Diocèse de Trois-Rivières	350 00
Diocèse d'Antigonish	300 00
Diocèse d'Antigonish (pour 1909)	310 00
Diocèse de Toronto	300 00
Diocèse de Saint-Albert	281 84
Diocèse d'Hamilton	275 00
Diocèse de London	265 17
Diocèse de Joliette	240 00
Diocèse de Valleyfield	240 00
Diocèse d'Halifax	220 00
Diocèse de Kingston	200 00
Diocèse de Prince-Albert	191 30
Diocèse de Peterborough	120 00
Diocèse d'Alexandria	100 25
Diocèse du Yukon	20 00

Bienfaiteur	Rév. M. Andrieux, c. r.	500 00
—	Rév. M. Cherrier, curé de l'Im.-C. . .	200 00
—	Un prêtre bienfaiteur	200 00
—	Rév. M. Laliberté, p. s. s.	100 00
—	Petit Séminaire de Montréal	126 00
—	Une communauté de religieuses (Ont.)	104 00
—	Rév. M. Rabeau, curé de St-Lambert	50 00
—	Par le R. P. Welch, o. m. i., B. C. . .	25 00
—	RR. PP. Oblats d'Hunfeld, Allemagne	15 00
—	Rév. M. Bourret, curé de Ste Agathe	10 00
—	RR. PP. de la Salette	12 00
—	Rév. M. Ferland, ptre, curé de St-Ant.	10 00
—	Rév. Père Michel, m. s.	5 00
—	Un prêtre bienfaiteur	2 65
—	RR. Sœurs de la Croix	5 00
—	Les élèves du Collège de St-Hyacinthe	25 00
—	M. Charles Carignan	10 00
—	Rédaction journal de Fulda	18 56
—	Rév. M. Bonin, ptre	25 00
		\$ 21 187 92
	Balance	4 484 88
	Total	\$ 25 672 80

N. B. — Cette balance d'argent est fournie par la Corporation archiépiscopale qui a escompté la générosité des diocèses du Canada pour l'œuvre ruthène. C'était pour répondre à des besoins urgents qui ne pouvaient être renvoyés à l'an prochain sans inconvénient grave.

P. S. — Il faut ajouter mille piastres (\$1 000) envoyées par le Révérend Dr A. E. Burke, D. D., L. L. D., Président de la Catholic Church Extension Society du Canada, à S. G. Mgr l'Archevêque au crédit du journal ruthène. Cet argent n'est pas entré dans la caisse de l'archevêché.

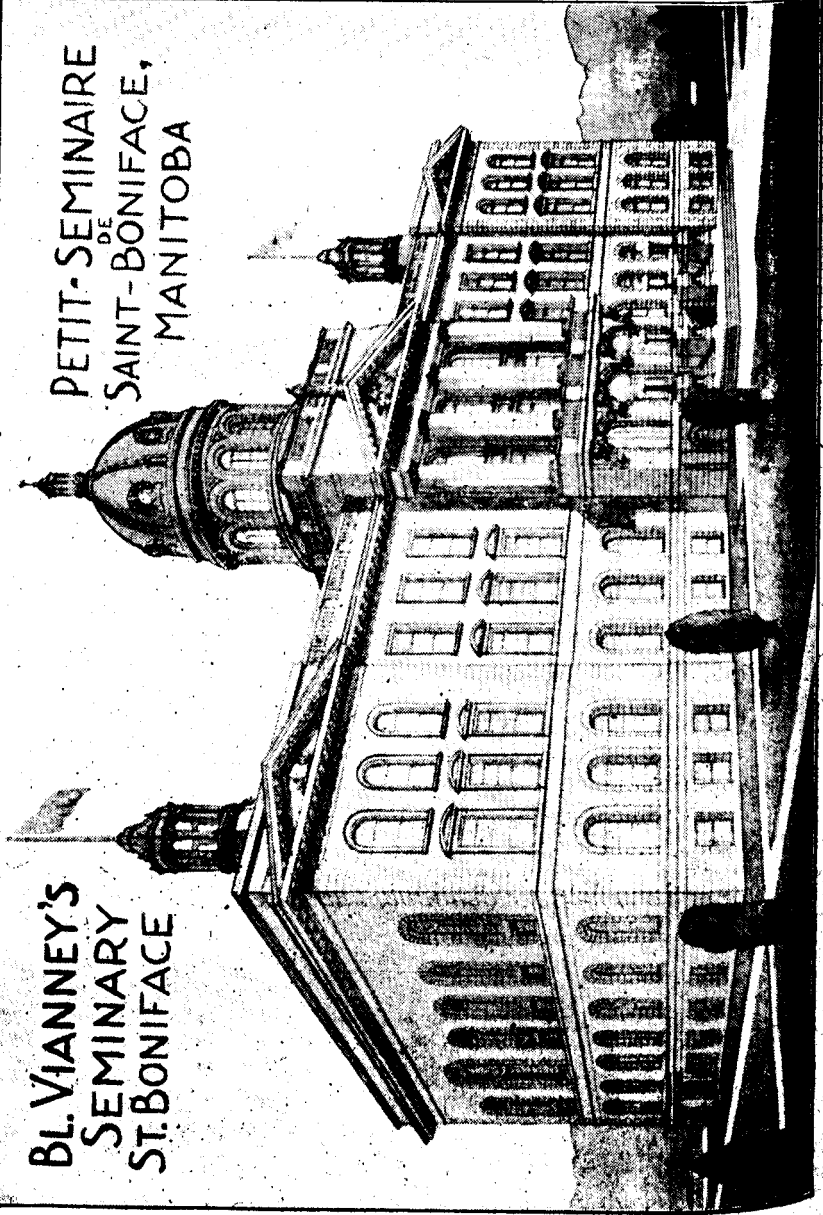
— Le pèlerinage annuel au sauctuaire de la grande Thaumaturge du Canada, la bonne sainte Anne, aura lieu le 20 juin, aux conditions ordinaires, \$40, aller et retour pour les adultes. \$20, pour les enfants. S'il y a cent personnes un train spécial sera accordé.

Pour tout renseignement s'adresser au plus vite à M. l'abbé A. Béliveau, à l'archevêché.

— Le produit de la quête des Lieux-Saints pour l'année 1911 a été de \$414.45 dans le diocèse de Saint-Boniface.

BL. VIANNEY'S
SEMINARY
ST. BONIFACE

PETIT-SEMINAIRE
DE
SAINT-BONIFACE,
MANITOBA



CONSTRUCTION DU PETIT-SEMINAIRE
DE SAINT-BONIFACE.

Les travaux de construction du Petit-Séminaire de Saint-Boniface, au coin des rues Aulneau et Cathédrale, sont commencés depuis le 18 mai. Le plan a été préparé par M. J.-O. Turgeon, architecte de Montréal, et l'entreprise confiée à la Compagnie J.-H. Tremblay, de Saint-Boniface et de Winnipeg.

Le plan, comme on en pourra juger par la vignette, est à la fois monumental et artistique. Il fait honneur à l'architecte qui a déjà érigé plusieurs superbes églises dans la province de Québec. Le corps principal mesurera 180 pieds de long par 45 de large. Deux ailes de 45 pieds de longueur par 45 de largeur seront placées sur le prolongement de l'arrière. L'édifice aura quatre étages et sera surmonté d'un dôme et d'une croix, dont la hauteur totale s'élèvera à 134 pieds. L'orientation de la nouvelle bâtisse est à angle droit avec le chœur de la cathédrale.

La fondation du Petit-Séminaire, comme on le sait, date de 1909. S. G. Mgr l'Archevêque en a annoncé l'établissement par une circulaire du 5 juin de cette année. Nous ne saurions mieux indiquer le but et les raisons de cette fondation qu'en reproduisant l'extrait suivant de la circulaire :

“ Vous n'ignorez pas que dès les premières années qui ont suivi l'arrivée de Mgr Provencher, à l'âme si apostolique et si soucieuse de l'avenir religieux et social du pays, un collège classique a été commencé par ses soins et qu'il en a été lui-même un des premiers professeurs.

“ Le Collège de Saint-Boniface qui a eu des commencements si humbles et qui a été dirigé si habilement tour à tour par des prêtres séculiers et par les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée et qui est maintenant sous la sage direction des Rds Pères Jésuites, a rendu de grands services à l'Eglise et à l'Etat en donnant à l'Ouest canadien et surtout au diocèse de Saint-Boniface des prêtres et des laïques qui font l'honneur de leur *Alma Mater* et qui prouvent que ce Collège était une pépinière de prêtres. Rien n'empêche qu'il continue encore à nous en donner. Cependant, par la force des choses et à cause de la diversité des éléments de toutes races et de toutes aspirations qui le composent, le Collège devient de plus en plus Collège et moins Séminaire. Aussi, il Nous faut, selon le désir du Saint-Siège, songer à établir une institution dont le but soit la formation des clercs pour le sacerdoce; et Nous Nous sommes, à cette fin, entendu avec les Rds Pères Jésuites qui dirigent le Collège. Les élèves du Petit-Séminaire de Saint-Boniface iront au Collège de Saint-Boniface suivre le même cours classique et universitaire que les autres élèves.

“ En conséquence, le Petit-Séminaire de Saint-Boniface sera

commencé dès le mois de septembre prochain dans l'ancienne Académie Provencher, qui a été le berceau du Collège de Saint-Boniface et qui est un monument de la sympathie et de la générosité inépuisable de la province de Québec.

“ Tous les enfants et les jeunes gens ayant quelque disposition pour l'état ecclésiastique, appartenant à une famille vraiment chrétienne et ayant le degré de préparation voulu, seront admis dans le Petit-Séminaire placé sous Notre direction immédiate. Selon les directions du Saint Concile de Trente, les dispositions et la volonté des élèves doivent être telles qu'elles donnent l'espoir de les voir un jour au service de l'Eglise pour toute leur vie. *Et quorum indoles et voluntas spem afferat eos ecclesiasticis ministeriis perpetuo inservituros.* (Concile de Trente, Session XXIII, chapitre XVIII.)

“ La discipline sera et paternelle et ferme, mais la piété, l'amour du travail et l'éloignement du monde devront lui imprimer un cachet tout particulier et favoriser l'épanouissement du germe si précieux et si délicat de la vocation au sacerdoce.

“ Nous regrettons que la construction de Notre cathédrale et l'état de gêne financière où Nous sommes ne Nous aient pas permis de commencer plus tôt une œuvre si vitale pour le diocèse et Nous empêchent de lui donner le développement que Nous désirons. Nous n'aurions certainement pas construit si tôt Notre nouvelle cathédrale si ce n'eût été une nécessité du moment alors que l'ancienne cathédrale, détruite à Notre grand regret, après un an d'hésitation, ne pouvait plus contenir la moitié de Notre population si religieuse. Le coût de Notre cathédrale plus considérable qu'il n'aurait été dans l'Est du Canada ne dépasse pourtant pas celui de plusieurs églises paroissiales au Canada; et il Nous a fallu hypothéquer des terrains et assumer le fardeau d'un lourd emprunt durant quarante ans pour faire cette œuvre nécessaire et qui est la grande affirmation catholique dans tout l'Ouest canadien.

“ Comme conséquence de cette état de choses, Nous ne pouvons certainement pas faire tous les frais du Petit-Séminaire et des œuvres du diocèse qui sont multiples et pressantes comme celles des Ruthènes, des colonies pauvres et des institutions de charité et d'éducation encore menacées de disparaître si la charité des fidèles ne vient à leur aide. Tout secours en argent, tout don de livres pour la bibliothèque du Petit-Séminaire, seront donc reçus avec reconnaissance. Nous n'hésitons pas à tendre la main pour Notre diocèse, où il y a tant à faire pour assurer l'avenir, alors que les vénérables titulaires de diocèses bien établis sollicitent des aumônes et reçoivent des dons généreux.”

Le Petit-Séminaire de Saint-Boniface achève donc sa deuxième année d'existence. L'ancienne Académie Provencher, où il lui faudra vivre encore une année et plus, n'est qu'une installation provisoire.

Elle est trop étroite et pas suffisamment accommodée pour poursuivre l'œuvre et lui permettre de se développer comme elle le doit. Au lieu de quarante élèves, que l'Académie permet de recevoir, le nouveau Séminaire en pourra abriter cent et leur fournir les avantages d'une maison d'études moderne, vaste, bien éclairée et pourvue de tout ce qui peut contribuer à leur développement moral, intellectuel et physique.

La pierre angulaire de ce Petit-Séminaire, don de M. J. Bourgeault, de notre ville, a été bénite le 18 septembre 1910 par Son Eminence le Cardinal Vincent Vannutelli, légat de Sa Sainteté Pie X au Congrès Eucharistique de Montréal, qui a daigné honorer l'Église métropolitaine de l'Ouest de l'éclat de sa pourpre romaine.

“ Cette bénédiction, ” — écrivions-nous le 1er octobre dernier, — “ de la pierre angulaire d'une institution si importante pour le diocèse par le Légat du Saint-Siège est d'une grande signification. C'est une faveur hautement appréciée qui resserre les liens si étroits qui unissaient déjà cette œuvre à la Chaire de Pierre. Ce souvenir demeurera pour la jeunesse destinée au service des autels un gage spécial de la paternelle affection du Pape et une exhortation vivante à lui témoigner en retour un amour sans bornes et une docilité indéfectible. Cette cérémonie, quoique courte, est la plus importante de la visite. Cette pierre restera comme un monument commémoratif et le Séminaire, auquel elle servira de fondement, pourra réclamer l'insigne privilège d'avoir reçu le baptême des mains augustes du Chef de l'Église par l'entremise de son Légat. ”

“ S. G. Mgr l'Archevêque, ” ajoutions-nous, “ indiqua à Son Eminence l'endroit où serait érigé ce Séminaire, placé sous le patronage du Bienheureux Jean-Baptiste-Marie Vianney, à l'ombre même de la cathédrale, et Son Eminence le bénit. ”

Le coût du Séminaire s'élèvera à environ \$ 200 000. La multiplicité prodigieuse des édifices nouveaux a fait augmenter depuis l'an dernier de 10 pour cent les travaux et les matériaux de construction. On nous assure que dans la province de Québec un édifice semblable coûterait un tiers de moins, c'est-à-dire à peu près le coût d'une aile des Collèges classiques.

L'éloge de l'entrepreneur, M. J.-H. Tremblay, n'est plus à faire. Il a construit l'école Provencher, de Saint-Boniface, plusieurs écoles publiques à Winnipeg et présentement sa compagnie construit l'une des deux écoles techniques de Winnipeg au coût de \$ 300 000.

Les élèves du Petit-Séminaire continueront, comme par le passé, à suivre les cours du Collège de Saint-Boniface, sous la direction des Rds Pères Jésuites. Les uns suivront le cours anglais et les autres le cours français. Il n'y aura pas de personnel enseignant au Petit-Séminaire et l'on n'y admettra que des élèves ayant des dispositions pour le sacerdoce.

IL FAUT MULTIPLIER

LES SOCIÉTÉS SAINT-JEAN-BAPTISTE.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface se prépare à fêter solennellement le 22 juin, en même temps que le couronnement de Sa Majesté Georges V, le quarantième anniversaire de sa fondation. Elle convie les sociétés sœurs manitobaines, qui ne manqueront pas de venir avec empressement s'unir à leur sœur aînée en cette circonstance.

A cette occasion on nous permettra bien de faire observer qu'il existe peu, trop peu de sociétés Saint-Jean-Baptiste au Manitoba. Plusieurs paroisses organisées pourraient, ce nous semble, fonder une société Saint-Jean-Baptiste. Nous invitons donc Messieurs les curés et les patriotes canadiens-français de chaque paroisse à examiner sérieusement si le temps n'est pas venu pour eux de jeter les bases de cette organisation nationale. Le mois de juin est tout indiqué pour cela et les nouvelles sociétés pourraient venir, par l'entremise de leurs délégués, recevoir le baptême à Saint-Boniface le 22 juin.

LES ELEVES DU COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

A L'UNIVERSITE.

Nous sommes heureux de publier les succès obtenus par les élèves du Collège de Saint-Boniface aux derniers concours universitaires.

Philosophie 2ème année: Médaille d'argent, Joseph Lukacs; médaille de bronze, J.-B. Beaupré.

Philosophie 1ère année: Bourse de \$150, Gerald McTeigue; bourse de \$100, Emile Désorcy.

Belles-Lettres: Bourse de grec \$40, Gaston Hacault, élève du Petit-Séminaire, qui avait aussi mérité la bourse de français et d'histoire, mais comme un élève ne peut toucher qu'une bourse, Albert Buron, le deuxième, a obtenu cette bourse de \$40.

Degrés de Bacheliers-ès-Arts: J.-B. Beaupré, Jacques Bertrand, Joseph Lukacs. Fernand Major et Joseph McManus.

Plusieurs anciens élèves du Collège se sont présentés aux examens en médecine et en génie civil. M. le docteur Albert Laurendeau, gradué en médecine de l'Université Laval, a obtenu ses degrés de l'Université du Manitoba. MM. Phœnix Decosse, Joseph Picard et Jacques Prendergast ont passé avec succès les examens de deuxième année de médecine.

En génie civil M. Albert Bétournay a passé ses examens de deuxième année avec grande distinction et il a obtenu le deuxième rang sur un grand nombre de concurrents.

LA CORRESPONDANCE DE ROME

ET LE TABLET DE LONDRES.

L'*Action Sociale* de Québec reproduit dans son numéro du 8 mai deux articles de la *Correspondance* de Rome, très accréditée dans le monde catholique et remarquable par son sens de la justice et de la vérité intégrale. Le 14 mars dernier, ce journal romain, dans une intention bienveillante, empruntait au *Pilot* de Boston quelques renseignements moins exacts sur la progression des Catholiques au Canada. Cette inexactitude lui fut signalée par un ecclésiastique canadien et il s'empressa de la rectifier dès le 13 avril.

Après avoir cité les deux articles en question, l'*Action Sociale* fait un rapprochement, qui montre une fois de plus de quelles armes se servent certains Catholiques de langue anglaise dans leur lutte contre les droits imprescriptibles du français au Canada et combien peu leur importent la vérité et la justice quand leurs manœuvres sont mises à découvert. "Un peu auparavant, dit le confrère québécois, exactement le 18 février, le *Tablet* de Londres publiait une communication du Dr Devine injurieuse et mensongère contre Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface.

"Nous avons réfuté cette communication dont nous avons publié traduction et texte anglais. Les *Cloches de Saint-Boniface* l'ont réfutée. Cette réfutation a été adressée au *Tablet* dans la première quinzaine de mars. Le *Tablet* n'en a pas tenu compte.

"Nous nous demandons avec étonnement si les intérêts de la vérité et l'honneur d'un archevêque catholique sont moins considérés au *Tablet* que les mensonges d'un fanatique calomniateur pour le compte de la langue anglaise au Manitoba.

"La noble attitude de la *Correspondance* de Rome contraste heureusement avec celle toute différente du *Tablet* de Londres."

* * *

Comme l'*Action Sociale*, nous avons adressé au directeur du *Tablet* notre article du 15 mars intitulé: *Le TABLET et les mensonges du Dr Devine*, mais le journal londonien n'en a pas moins laissé ses lecteurs sous l'impression des fausses assertions qu'il leur avait présentées comme "the mere recital of the facts set out. . . . by. . . . Mr Devine, one of the best known Catholics in Manitoba." Cf. *The Tablet*, Feb. 18, 1911, p. 246.

Dans ce même numéro, le *Tablet* reproduisait le défi que nous lui avons fait de prouver ou de retirer l'assertion qu'il avait osé faire (en marge d'une lettre de S. G. Mgr l'Archevêque) concernant l'enseignement de la religion en français, dans l'Ouest, à des populations qui n'entendent pas cette langue ou dont elle n'est pas la langue maternelle. Pour toute réponse il insinuaient que l'*Action Sociale*, à qui

nous avons emprunté le résumé de ses remarques, nous avait peut-être induit en erreur et il nous invitait à lire ce que contenait son numéro du 31 décembre 1910. Nous nous sommes procuré ce numéro et nous y avons lu ce qui suit à la page 1055:

We gladly extend the hospitality of our columns this week to an important communication from the Archbishop of St. Boniface. At the same time we hasten to point out that in criticising *The Tablet* as he does the Archbishop writes under a considerable misapprehension. Never for an instant did we think of objecting to French as a medium of instruction in schools attended by the children of French Canadian parents — whether in the East or in the West. Nor, we are sure, would the Archbishop deny that English-speaking children are best taught in their own tongue, whether the subject of instruction be religious or secular. There remain a number of immigrants who speak neither language, and for whom no permanent provision for schools in which their own tongue is the medium of instruction can possibly be made. In our judgment it is of vital importance that to these Catholicism should be presented in the language which they are certain to learn because it is the dominant and the inevitable language of Western Canada — of the land in which they have come to make their homes.

With this word of explanation we reproduce the salient passage of the article in question:

Is Catholicism presented through the medium of the French language most likely to win and to attract in districts far removed from the direct influence of Quebec, and destined certainly to be filled with people whose language, whether of origin or adoption, must necessarily be English? In some cases, as in those of the Ruthenians and Galicians, the new-comers are aliens to both languages, but the language they want is the language of their neighbours, the language of the commerce and daily intercourse, and the language of the employment they seek. The religious instruction which comes to them through the medium of a language which is not the one they want, because not the dominant language of the country, necessarily comes under a great disadvantage. Anyone who knows anything of the present conditions of Egypt knows how terribly handicapped are the Catholic schools of that country, just because French has ceased to be the language which the Arabs want to learn. They are keen to get on, to find employment and business openings, and quick to know that, under present conditions, English is more useful than French. There are many thoughtful observers who fear that unless Catholicism can present itself in the new lands in the North-West through the medium of the English language, the disadvantages under which Catholicism labours in Egypt may find their parallel in Canada.

N'était-ce pas répéter "encore, sans beaucoup de précision, la fausse allégation que l'on enseigne la religion en français, dans l'Ouest, à des populations qui n'entendent pas cette langue et paraître croire que les missionnaires se servent de la religion pour imposer l'usage du français à ceux dont il n'est pas la langue maternelle." Voilà comment l'*Action Sociale* a apprécié le passage cité plus haut et nous déclarons ne pas pouvoir confesser que nous avons été induit en erreur. Que nos lecteurs veuillent bien comparer et juger.

Quant à la thèse préconisée dans cette citation, nous tenons à faire observer qu'elle n'est pas la nôtre et qu'elle est contraire aux traditions apostoliques de tous les siècles. Ce n'est ni en français ni en anglais qu'il faut enseigner la religion aux nouveaux venus qui ne parlent ni l'une ni l'autre de ces langues, mais bien dans la langue propre à chaque nationalité, dans cette langue maternelle que Léon XIII et Pie X ont maintes fois proclamée *la meilleure sauvegarde de la foi*. Voilà pourquoi NN. SS. les Evêques de l'Ouest canadien, guidés par le pur esprit apostolique et l'unique intérêt des âmes, continuent le miracle de la Pentecôte où Dieu a résolu pour toujours la question des langues en faisant entendre l'Evangile à chacun dans sa propre langue.

En terminant nous répudions l'impression qui se dégage de cet article du *Tablet*, à savoir que les prêtres de langue française sont devenus plus ou moins impropres à desservir et à gouverner l'Eglise de l'Ouest, parce que l'anglais devient la langue prédominante du pays. Ceci serait vrai si ces mêmes prêtres ne connaissaient pas l'anglais et s'ils ne le parlaient pas aussi volontiers que leur propre langue chaque fois qu'ils viennent en relation avec un étranger à leur nationalité. Nous pouvons assurer le *Tablet* et tous les adversaires de la langue française que le clergé canadien-français est à la hauteur des besoins nouveaux et que son zèle à apprendre et à parler plusieurs langues vaut infiniment mieux pour les véritables intérêts des âmes que le monolinguisme du clergé irlandais ou anglo-saxon.

— L'Ouest mérite déjà des égards, puisqu'il envoie trente-quatre députés au Parlement. Mais que sera-ce après le recensement, lorsque l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et la Colombie auront, ensemble, vingt députés de plus ? Nous comprenons, certes, que, dans cette contrée où les forces se multiplient si vite, Sir Wilfrid Laurier et M. Borden cherchent à recruter leurs futurs et plus solides appuis. N'oublions pas que la force numérique, base de la représentation parlementaire, se déplace à une vitesse accélérée de l'est à l'ouest.

La Patrie de Montréal.

— M. l'abbé F.-X. Barbier, curé de Domrémy, Sask., est passé à Saint-Boniface au milieu de mai. Il revenait d'un voyage en France.

L'ÉLÉMENT FRANCO-CATHOLIQUE
ET LE LIEN BRITANNIQUE.

Du *Devoir*, 10 mai.

Après beaucoup d'autres, M. Clark, député libéral de Red Deer, Alta., l'un des hommes les plus distingués de la Chambre des Communes, disait récemment qu'il voyait dans l'existence de l'élément franco-catholique l'une des meilleures sauvegardes du lien colonial.

Et c'est un fait qui devrait s'imposer à tous. Nous sommes pressés de toute part par les influences américaines que M. Monk indiquait l'autre jour dans sa conférence de Québec. Le voisinage, les relations d'affaires, la presse, le théâtre, les réunions religieuses mêmes tendent à créer chez tous les Anglophones de l'un et de l'autre pays une mentalité commune. Le groupe franco-catholique tranche au contraire sur l'ensemble du monde américain, et tend à maintenir entre les deux pays une différence de tempérament et d'idéal. Tous ceux qui craignent la fusion sentent que là est la grande force de résistance et les plus intelligents disent tout haut qu'il importe de la développer le plus possible.

Mais la force franco-catholique ne peut se développer que dans le sens traditionnel. Anglicisés, les Canadiens perdraient, du point de vue des antiannexionnistes, la presque totalité de leur valeur. Plus, au contraire, ils se retremperont dans leurs propres traditions, plus ils accentueront leurs caractéristiques essentielles, plus ils seront utiles et forts, du point de vue général des intérêts canadiens.

En demandant à nos compatriotes d'exiger partout le respect de leur langue, nous ne faisons pas qu'obéir à un instinct de fierté; nous travaillons en réalité — et les événements se chargent chaque jour d'en faire la preuve — au progrès général du Canada et au maintien du lien britannique.

C'est des milieux anglo-canadiens que nous devraient venir les plus franches et les plus énergiques approbations.

Omer Héroux.

REMERCIEMENTS A LA *REVUE CANADIENNE*.

La *Revue Canadienne* de Montréal, dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, reproduit, avec de bienveillants commentaires, notre article du 15 mars dernier intitulé: *Le TABLET et les mensonges du Dr Devine*. Cette reproduction sert admirablement la cause que nous défendons et nous sommes très sensible à l'écho que nos luttes trouvent sur les rives du Saint-Laurent. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, nous occupons ici sur les bords de la rivière Rouge, aux portes de l'Ouest et au centre du Canada, une posi-

tion stratégique entre toutes. Nous sommes au fort de la mêlée et il ne faut pas qu'on s'étonne si nos articles exhalent parfois l'âcre odeur de la poudre. A la guerre comme à la guerre, surtout quand nos adversaires se servent contre nous d'armes déloyales, dénaturent les faits ou nous prêtent des intentions qui sont tout le contraire de nos aspirations.

Nous prions la *Revue Canadienne*, vénérable par son grand âge et les nombreuses pages de littérature nationale qu'elle a livrées à la publicité, d'agréer nos plus vifs et nos plus sincères remerciements. Voici en quels termes elle a présenté notre article à ses lecteurs: —

“ Nous avons parlé déjà ici du très grave problème que pose devant l'opinion du pays l'imbroglio irlandano-canadien. Au temps de Papineau et des Résolutions de 1792, nos pères avaient à lutter contre des Anglais protestants. Bon nombre d'entre ces derniers ont fini par nous laisser jouir en paix de nos droits politiques et civils. L'Ontario en compte encore plus d'un, sans doute, qui nous traitent avec un fanatisme aussi absurde qu'étroit. Mais au moins ceux-là, on peut les combattre en face. La position, on le sait, est plus délicate avec nos coreligionnaires de langue anglaise, les Irlandais catholiques. Il ne nous convient guère, dans cette revue, qui n'est que mensuelle et veut être pacifique, de faire une lutte active qui serait toujours en marge de l'actualité. Mais nous estimons utile, pour l'histoire, d'enregistrer certains faits du débat qui sont plus saillants. Nous avons raconté déjà l'incident Bourne-Bourassa au Congrès Eucharistique de Montréal. Voici un article sur le même sujet, vu d'un angle particulier, que nos lecteurs liront avec intérêt et conserveront avec soin, nous aimons à le penser. Nous l'empruntons aux *Cloches de Saint-Boniface*, vaillante petite feuille, qui rend à nos compatriotes du Manitoba plus d'un service important et . . . qui sait marquer les coups, aussi bien que les porter pour la bonne cause. Nous le citons *in-extenso*.

Après cette citation intégrale, qui couvre quatre pages, la revue montréalaise ajoute encore: — “ Nous n'avons pas droit, sans doute, de compter sur un nouveau miracle de la Pentecôte pour récompenser le zèle de nos missionnaires de l'Ouest; mais nous avons lieu de compter, avec l'aide de Dieu, sur la bienveillance de tous ceux qui s'intéressent à la propagation et aussi à la conservation de la foi catholique dans l'Ouest et dans tout le Canada. *Les Cloches de Saint-Boniface* sonnent là, avec peut-être un peu de rudesse de ton, un carillon qui trouve son écho dans tous les cœurs canadiens-français que la lutte pour le gain et le *struggle for life* n'ont pas encore insensibilisés.”

*
*
*

Puisque *Les Cloches* viennent de faire résonner la note de la reconnaissance, elles ne sauraient oublier de remercier *Le Manitoba*

de Saint-Boniface et *La Croix* de Montréal, qui ont aussi reproduit intégralement ce même article.

LA RUSE DE LA FRANC-MAÇONNERIE.

Tous les membres de la secte ne sont pas obligés "d'abjurer explicitement" le catholicisme et cette exception, loin de nuire au plan général de la franc-maçonnerie, sert plutôt ses intérêts. Elle lui permet d'abord de tromper plus facilement les personnes simples et sans défiance et elle rend accessible à un plus grand nombre l'admission dans la secte.

De plus, en ouvrant leurs rangs à des adeptes qui viennent à eux des religions les plus diverses, ils deviennent plus capables d'accréditer la grande erreur des temps présents, laquelle consiste à reléguer au rang des choses indifférentes le souci de la religion. Or, à lui seul ce principe suffit à renier toutes les religions et particulièrement la religion catholique; car, étant la seule véritable, elle ne peut sans subir la dernière des injures et des injustices, tolérer que les autres religions lui soient égalées.

LEON XIII.

BESOIN PRESSANT D'UN ORPHELINAT PLUS GRAND

A MAKINAC, MAN.

La Rde Sœur Prince, supérieure de l'Orphelinat Saint-Joseph à Winnipeg, écrit à S. G. Mgr l'Archevêque: "Les malheureux se multiplient; j'ai dû, faute de place, refuser vingt enfants qui méritaient vraiment d'être secourus." Il y a déjà 150 orphelins dans cette maison et les Clercs de Saint-Viateur ne peuvent qu'en recevoir 20 à Makinac. Il leur faudrait une maison capable d'abriter 75 à 80 enfants. Cinq cents acres de terre les attendent à Lorette, mais où trouver l'argent pour construire la maison? Nous parlerons dans un prochain numéro de l'Oeuvre des agonisants que les Pères ont établie pour venir en aide à leur établissement.

DEUX MOTS CONCERNANT

LE TELEGRAM ET LE FREE PRESS.

Le North West Review du 13 mai a vertement et avec raison blâmé le *Telegram* de Winnipeg d'avoir imprimé, dans sa colonne ruthène des insultes à l'adresse de l'Eglise catholique et de son clergé. Les autorités dirigeantes de ce journal ont déjà été plusieurs fois averties de cette guerre déloyale faite en quelque sorte sous leur patronage et nous espérons qu'ils choisiront un meilleur correspondant ruthène.

Toutefois, s'il faut blâmer le *Telegram*, n'est-il pas juste de faire savoir aux lecteurs du *Free Press*, autre journal de Winnipeg, que ses attaques continuelles contre le clergé du diocèse, bien que rédigées en bon anglais, n'en sont pas moins déplorables et que tout bon Catholique ne peut qu'en être indigné. Le *Free Press* ne peut pas, comme le *Telegram*, donner la mauvaise excuse qu'il ne comprend pas le ruthène. Depuis une année surtout aucun journal n'a plus contribué que le *Free Press* à diviser et à amoindrir les Catholiques.

DING ! DANG ! DONG !

La croix du dôme de la nouvelle Maison-Vicariale de Saint-Boniface a été placée le 17 mai. Les travaux sont poussés activement et l'on espère qu'ils seront à peu près terminés en août ou septembre. On a aussi fait subir plusieurs modifications à l'intérieur de l'Hospice Taché, qui ne formera qu'un tout avec le nouvel édifice.

— La *Société Historique de Saint-Boniface* s'est réunie à l'archevêché le 10 mai. S. G. Mgr l'Archevêque a annoncé à ses membres que la corporation archiépiscopale venait de faire l'acquisition de l'Île-au-Massacre, qui contient 66 acres de terre.

— *L'Action Sociale* du 9 mai a publié une lettre très édifiante du R. P. J.-A. Chapdelaine, s. J., missionnaire en Alaska. Cette lettre raconte les circonstances de la mort du bon Frère Ulric Paquin, coadjuteur temporel de la Compagnie de Jésus, survenue au moment où il allait préparer les voies à la visite du prêtre à une mission voisine. Surpris par la tempête, il en fut victime et expira en chemin. Ce Frère faisait partie de l'expédition qui fit, en juillet 1908, les fouilles préliminaires à la découverte du fort St-Charles. Il était frère de MM. Omer et Albert Paquin, de cette ville. Cinq de ses sœurs sont religieuses.

— Le recensement décennal du Canada sera fait pendant ce mois de juin et le résultat publié en octobre prochain, dit-on. Qu'on fasse bien attention à la question insidieuse concernant *la langue communément parlée*. Il y a là un piège pour tâcher d'inscrire au bénéfice de la langue anglaise beaucoup de personnes dont la langue maternelle n'est pas l'anglais. Qu'on réponde donc à cette question consciencieusement et non à la légère. Elle est d'une grande importance et les diverses nationalités ont tout intérêt à ce que leurs forces vitales soient dûment reconnues et enregistrées.

— Le journal ruthène, imprimé à la *Maison de la Bonne Presse* des RR. PP. Oblats de Winnipeg, est enfin paru le 27 mai. Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et le plus grand succès. Nous en reparlerons. Abonnement: Une piastre par année. Adresse: 619, avenue McDermott, Winnipeg.

— Les RR. PP. Minwegen, de Rosthern, et Tosquinet, de Saska-

toon, tous deux o. m. i., ont prêché une mission à l'église allemande Saint-Joseph, à Winnipeg, du 14 au 25 mai. De nombreux retours de personnes qui avaient négligé leurs devoirs religieux depuis cinq, dix, quinze ans et plus, ont prouvé une fois de plus combien une mission peut faire de bien.

— A Vègreville, Alta. M. l'abbé A. Bernier, curé, construit un hôpital qui va coûter \$ 30 000. Les Sœurs de N.-D. d'Evron, France, déjà installées dans le presbytère transformé en hôpital provisoire, dirigeront le nouvel établissement.

— M. l'abbé Pirot, curé de Kaposvar et missionnaire des Hongrois, vient de publier une intéressante brochure: *One year's fight for the true Faith in Saskatchewan. The Hungarian Question in Canada in 1910*. Cette brochure a été imprimée par la *Catholic Church Extension Society* du Canada. C'est une bonne œuvre à son crédit.

— D'après les chiffres publiés dernièrement par le bureau international de la maçonnerie, il y aurait actuellement dans l'Amérique du Nord, 14 530 loges et 1 420 432 frères. C'est à faire réfléchir les clairvoyants.

— La Rde Mère Ste-Cécile, supérieure générale des Sœurs de la Miséricorde de Montréal, est venue au Manitoba récemment et elle a confié à M. J.-A. Sénécal un contrat de \$ 65 000 pour une addition à l'asile Ritchot pour les petits enfants au-dessous de cinq ans à Saint-Norbert.

— M. l'abbé Osias Corbeil, curé de Vannes, Man., écrit qu'on casse beaucoup d'excellent terrain cette année dans le nord du Manitoba et il s'étonne avec raison qu'on ait négligé jusqu'ici ces terres si fertiles, où il y a du bois, de l'eau, du foin et tout ce qui peut permettre de faire de la culture mixte. Il nous apprend qu'il y a encore beaucoup de homesteads à prendre dans ces endroits et il serait désireux d'y voir arriver des catholiques et des compatriotes. On peut s'adresser à lui pour renseignements.

— Nos remerciements au *North West Review*, de Winnipeg, pour traduction de notre article du 1er mai sur la *Question universitaire au Manitoba* et au *Manitoba*, de Saint-Boniface, pour reproduction du même article.

— Faute d'espace, nous remettons plusieurs articles au prochain numéro, en particulier la visite pastorale à St-Edouard et à St-Joseph de Winnipeg.

R. I. P.

Rde Sœur Georgiana Rousseau, auxiliaire, des Sœurs Grises de Montréal, décédée à Edmonton, Alta.

APPENDICE I

NOTES HISTORIQUES SUR LES CARTES QUE POSSEDE
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE.*Suite.*

Le fort Bourbon est placé sur la rive sud de la rivière Blanche, près de sa décharge dans le lac Bourbon vis-à-vis un rapide. Le fort Poskoyac est indiqué sur la rive sud de la même rivière plus haut, mais avant d'arriver à la jonction de la rivière Blanche avec la rivière du Brochet.

La *Pointe du Bois fort*, lieu du rendez-vous des bandes crises en campagne de guerre contre les Sioux, est marquée comme sur les cartes précédentes à l'ouest de la rivière Rouge, dans le voisinage du lac Rouge. Un peu à l'ouest de la Pointe du bois fort, se trouvent les Pounnes et enfin sur le Missouri les Pananas.

En 1738 La Vérendrye avait visité les Mantanes, et cette carte indique le pays qu'ils habitaient. A l'ouest des Mantanes, en remontant le Missouri, se trouvent la Belle Nation, les Brochets et la Nation du Serpent. Cette carte peut aider beaucoup à suivre l'expédition des fils de La Vérendrye aux Montagnes Rocheuses, (1742 - 43).

APPENDICE II.

LISTE DES COMPAGNONS DE LA VERENDRYE

CONNUS JUSQU'A CE JOUR.

1. *Le P. Charles-Michel Messaiger, s.j.*, au fort St-Charles, hiverna au fort Kaministigoya 1731 - 1732 et au fort St-Charles en 1732 - 1733.
2. *Le P. Jean-Pierre Aulneau de la Touche, s.j.*, au fort St-Charles du 6 septembre 1735 au 8 juin 1736, alors qu'il fut tué dans l'île au Massacre par une bande de Sioux.
3. *Christophe Dufrost de la Jemmeraye*, neveu et second de La Vérendrye, fonda le fort St-Pierre à l'automne de 1731; au fort St-Charles en 1732, retourna à Montréal au printemps de 1733, revint au fort St-Charles à l'automne de 1734. A l'automne de 1735 il se rendit au fort Maurepas où il hiverna. Au printemps de 1736 il visita le fort des Roseaux où il mourut et fut enterré le 10 mai 1736.
4. *Jean-Baptiste de La Vérendrye*, fils aîné du Découvreur, accompagna son cousin La Jemmeraye quand il alla fonder le fort St-Pierre en 1731. En 1732 il se rendit avec son père au fort St-Charles. En 1734 son père lui permit de suivre les Cris et les Monsonis à la guer-

re. A l'automne de 1734 il était au fort Maurepas. Il hiverna à ce poste en 1735 - 36, et fut tué à l'Île au Massacre le 8 juin 1736.

5. *Pierre Gauthier de La Vérendrye*, chevalier, fils cadet du Découvreur. En 1731 - 32 il hiverna au fort Kaministigoya avec son père et au printemps de 1732 le suivit au fort St-Charles. En 1734 il prit charge du fort St-Charles pendant l'absence de son père à Montréal. Hiverna au fort Maurepas en 1735 - 1736, d'où il revint au fort St-Charles le 2 juin 1736, suivit son père au fort La Reine en 1738 et chez les Mandanes, visita les lacs Manitoba, Winnipegosis et Bourbon en 1739, fonda le fort Dauphin à l'automne de 1741, se rendit aux Montagnes Rocheuses en 1742 - 43 et retourna à l'Ouest en 1745 et 1748.

6. *François de La Vérendrye*, troisième fils de La Vérendrye — arriva au fort St-Charles vers 1732. — Restait en charge du fort St-Charles en 1738 — au fort La Reine en 1739 et se rendit jusqu'à la rivière Saskatchewan avec son frère le chevalier; se rendit aux Montagnes Rocheuses en 1742 - 43 — retourna à l'Ouest en 1745 et 1748 avec le chevalier et fonda avec lui en 1748 les forts Bourbon et Poskoyac.

7. *Louis-Joseph de La Vérendrye*, quatrième fils de La Vérendrye, arriva au fort St-Charles le 23 oct. 1735, — suivit son père au fort La Reine en 1738 — suivit son père chez les Mandanes.

8. *Bourassa*, au fort St-Charles 1735 - 1736, fut fait prisonnier par les Sioux le 3 juin 1731, et faillit être brûlé vif sur le lac des Bois.

9. *Lauvières D'Amours* en charge du fort Maurepas en 1738, fonda le fort Rouge en oct. 1738.

10. *Nathan de la Marque*, associé de traite de La Vérendrye le suivit au fort La Reine en 1738.

11. *Sieur Nolant de la Marque*, même note que pour M. Nathan de la Marque, dont il était frère.

12. *Sanschagrin* fut laissé en charge du fort La Reine pendant l'expédition de La Vérendrye chez les Mandanes.

13. *Sieur Cartier*, associé de traite de La Vérendrye, alla au fort St-Charles en 1733 - 34. En 1734 La Vérendrye l'envoya ériger un fort sur la rivière Rouge (fort des Roseaux.)

14. *Marin Urtebise* alla au fort St-Charles en 1733; fut en charge du fort St-Pierre durant l'hiver de 1733 - 34.

15. *Sieur Gamelin*, associé de traite de La Vérendrye, alla au fort La Reine en 1738.

Voilà donc 15 noms bien comptés à part celui du chef. Cette liste pourra s'allonger à mesure que des documents nouveaux nous révéleront les noms des autres compagnons du Découvreur.

La Société Historique de Saint-Boniface
par L.-A. Prud'homme.

ERRATUM p. 73: Un jour un chef insinua qu'il (La Vérendrye) ne prêchait la paix que par *controverse*. — Substituer à *controverse*: *couardise*.